

ESPI

LABORATOIRE
RESEARCH
IN REAL ESTATE



Les enjeux et l'attractivité de la lecture publique dans les territoires ruraux

Samuel Depraz

Directeur de la recherche (HDR) à l'École Supérieure des Professions Immobilières (ESPI) et
Directeur du laboratoire ESPI2R

Chercheur associé au laboratoire « Environnement, Ville, Société » / UMR 5600 – Université Lyon 3

ESPI

LABORATOIRE
RESEARCH
IN REAL ESTATE



1. L'accès à la lecture publique dans les espaces ruraux

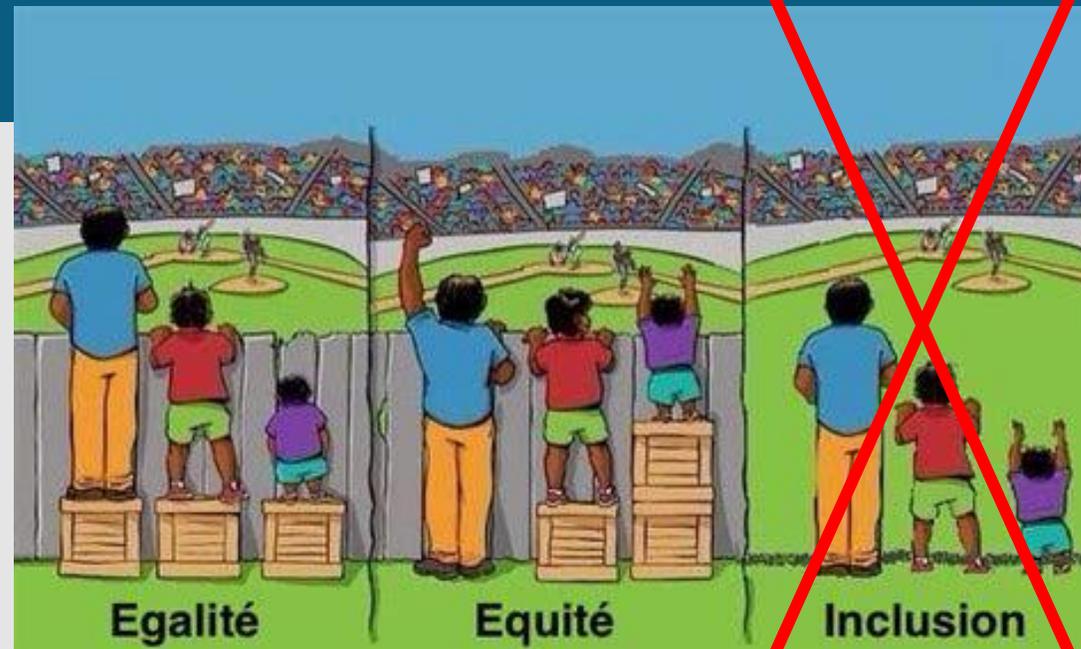
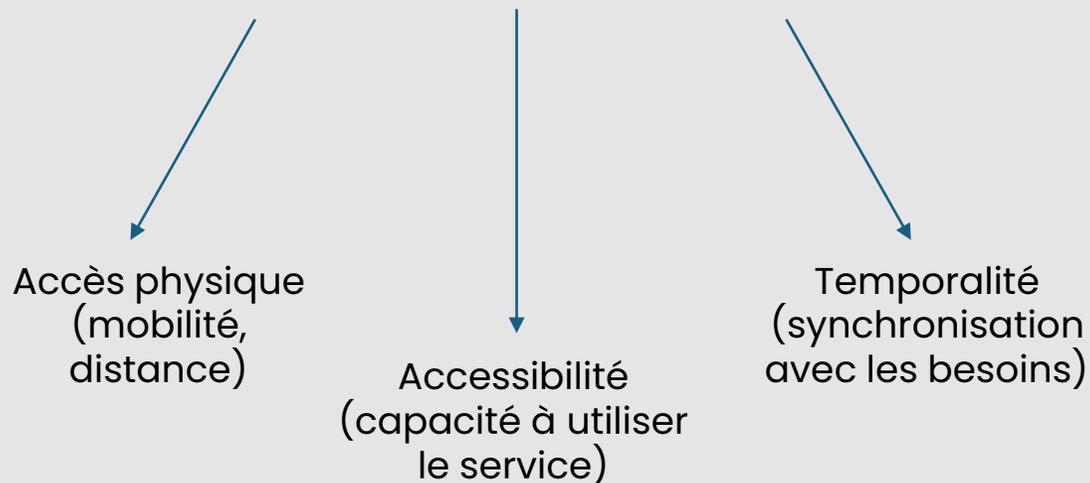


L'accès à la lecture publique

Un enjeu de justice spatiale

Un principe d'équité plus que d'égalité

L'accès à la culture, comme aux services en général, inclut (au moins) trois dimensions :



Inaccessible du fait de la permanence des inégalités territoriales

→ Si l'offre est égale sur les territoires, à proportion de la population, elle n'est pas forcément équitable si les inégalités territoriales et sociales d'accès aux services ne sont pas compensées par l'action publique.

→ Principes de la justice de John Rawls (1971) : une fois l'égalité distributive établie, donner plus à ceux qui ont moins pour compenser les inégalités qui subsistent. C'est la notion **d'équité**.

L'accès à la lecture publique

Une offre déséquilibrée ?

A priori :

L'offre en bibliothèque reflète la densité des territoires...

 15 500 bibliothèques en France

 23 bibliothèques pour 100 000 hab. en France

 40 % des communes sont équipées d'un établissement

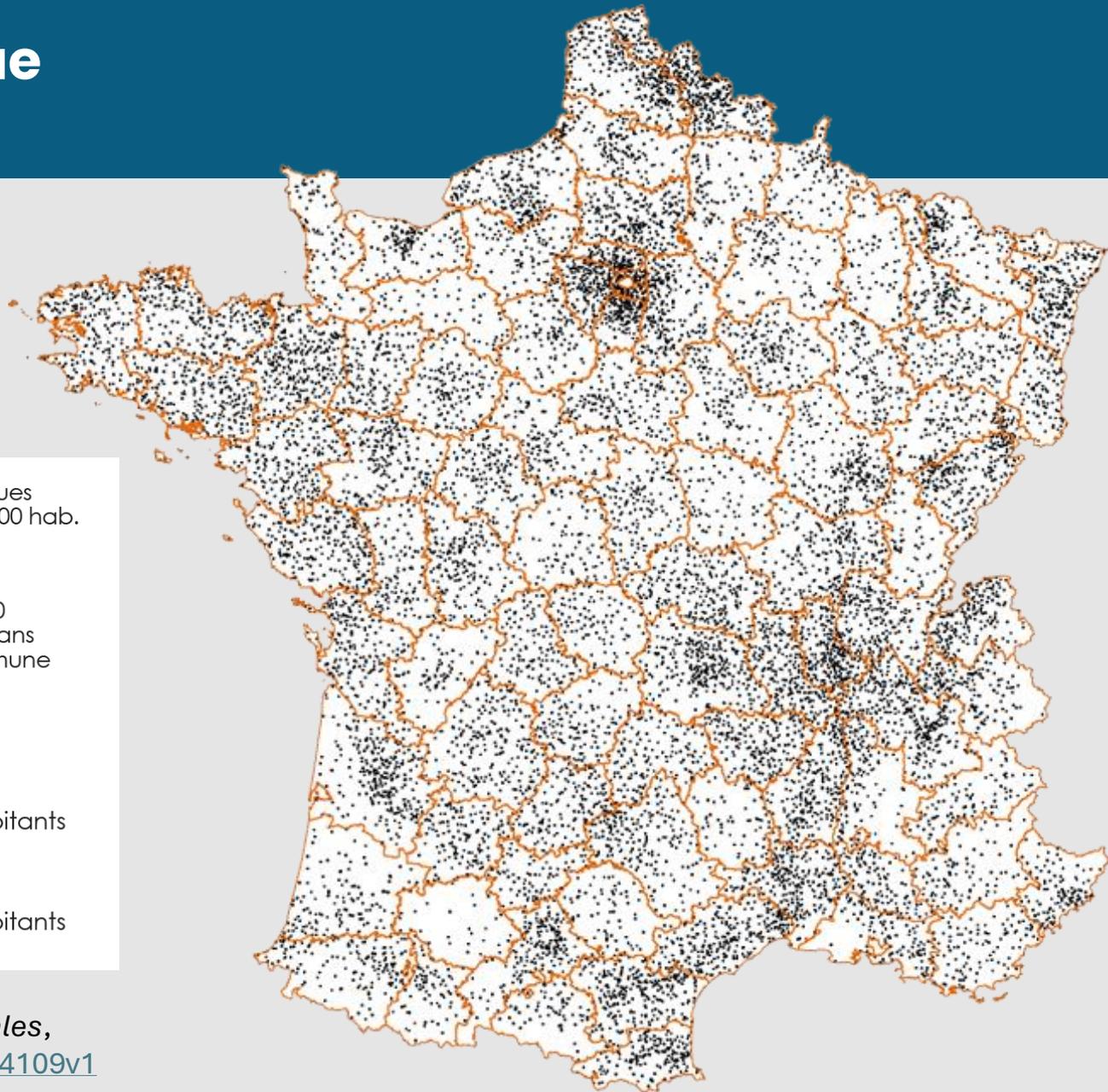
 8,5 hab. sur 10 résident dans une commune équipée

...et corrige les effets urbain / rural



 10 lieux de lecture pour 100 000 habitants

52 lieux de lecture pour 100 000 habitants



Chiffres-clefs de *l'Atlas des bibliothèques territoriales*, 2024 / Sous HAL : <https://hal.science/halshs-04444109v1>



L'accès à la lecture publique

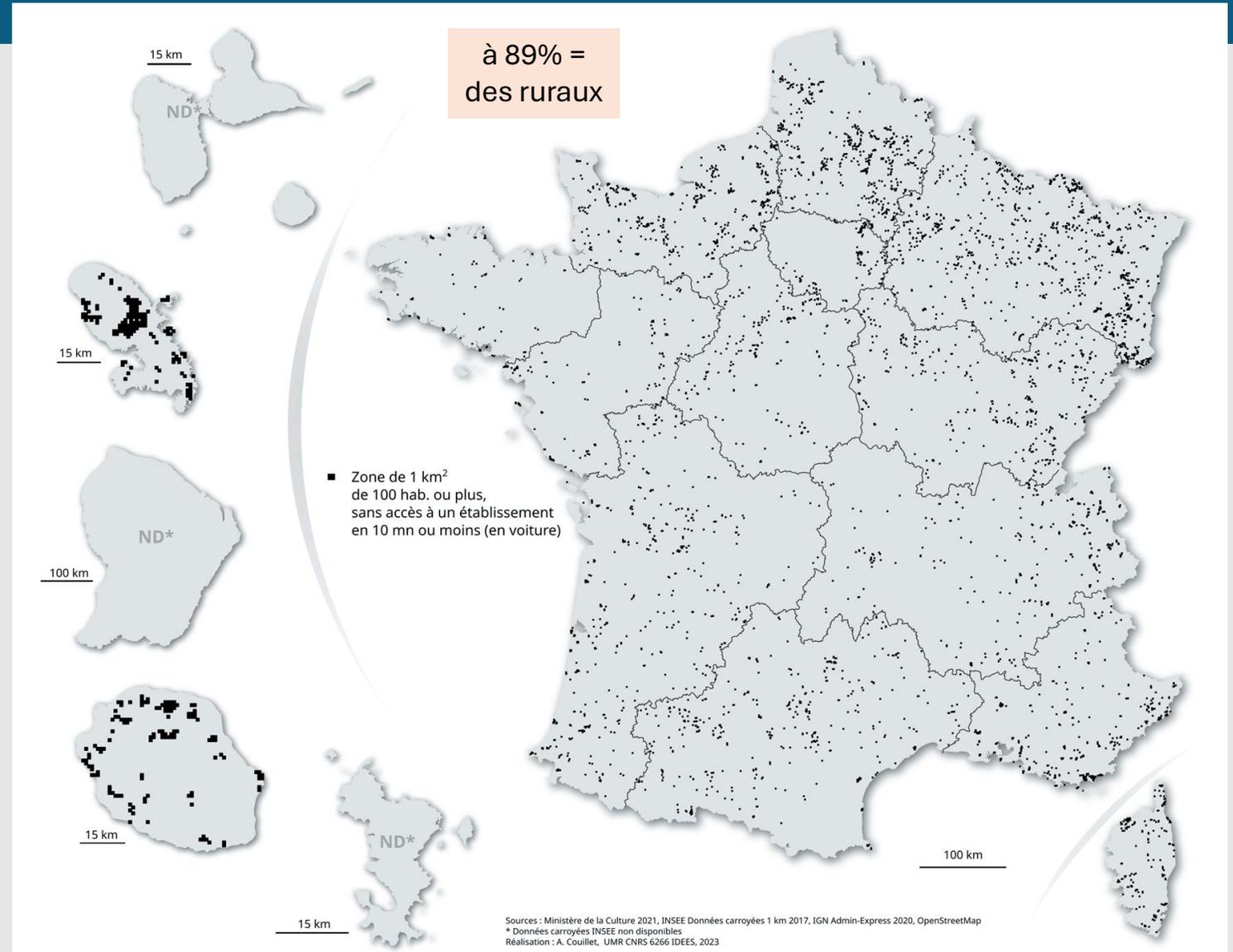
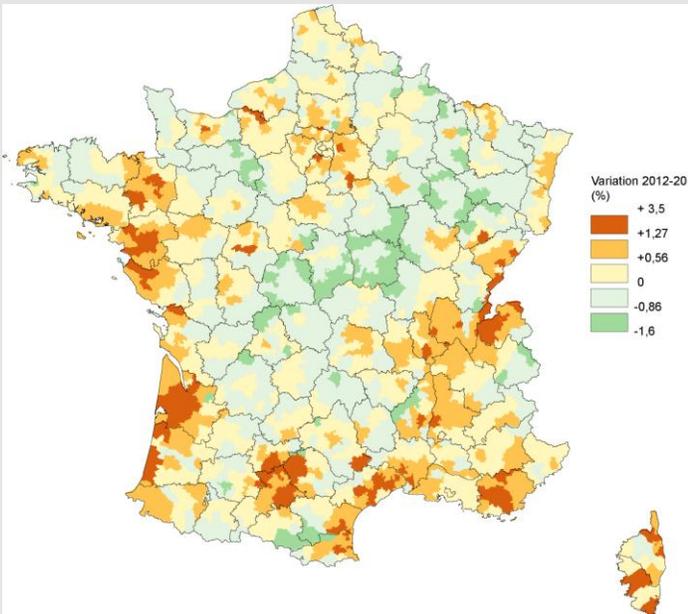
Une offre déséquilibrée ?

Atlas des bibliothèques territoriales, 2024

<https://hal.science/halshs-04444109v1>

Pourtant, des inégalités :

- temps d'accès en moins de 10 minutes à une bibliothèque... et contexte démographique



L'accès à la lecture publique

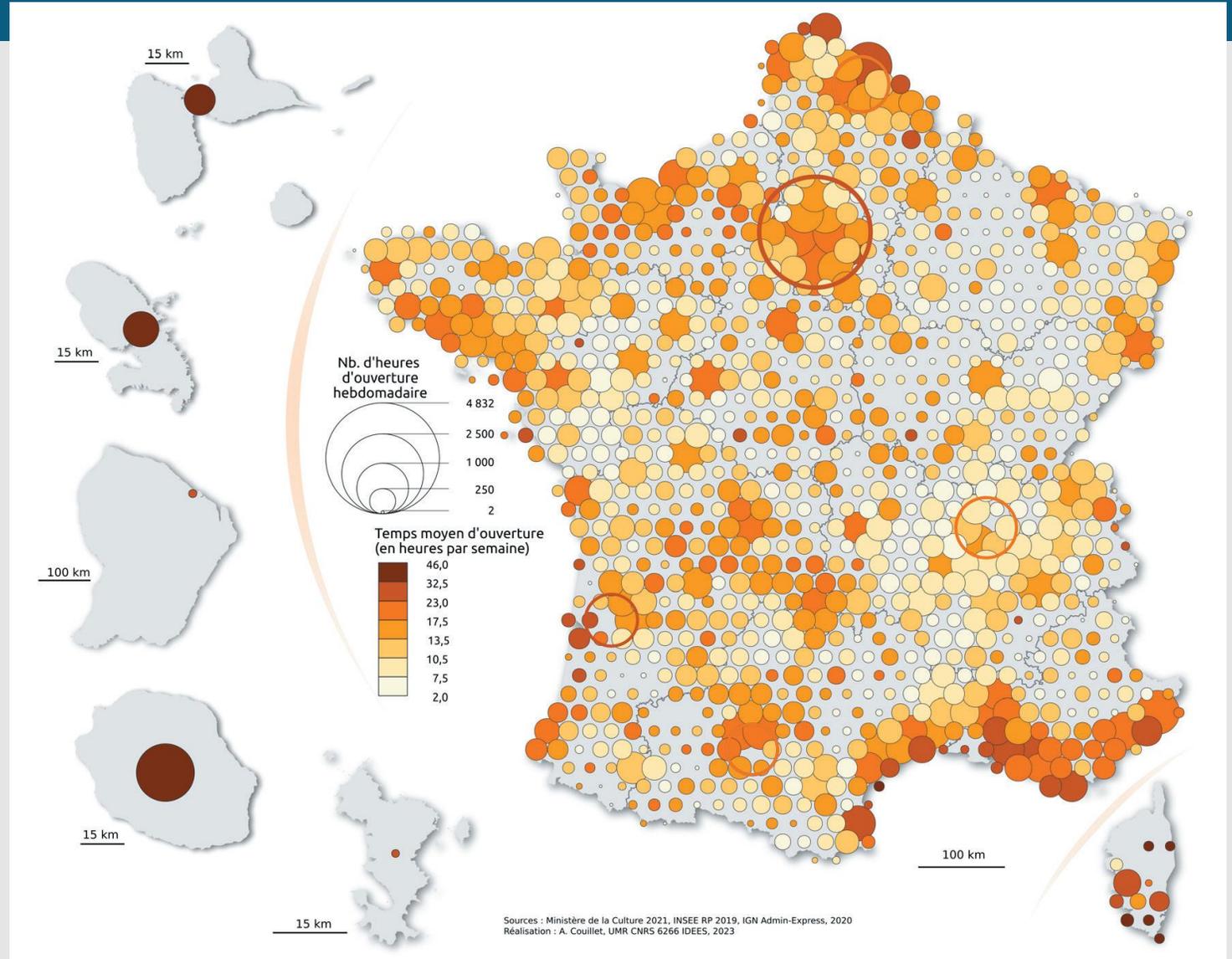
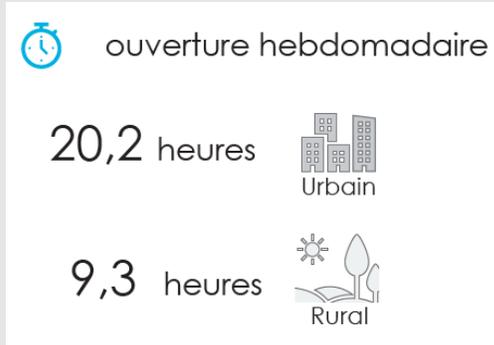
Une offre déséquilibrée ?

Atlas des bibliothèques territoriales, 2024

<https://hal.science/halshs-04444109v1>

Pourtant, des inégalités :

- temps d'accès en moins de 10 minutes à une bibliothèque... et contexte démographique
- temps d'ouverture très inférieur en contexte rural



L'accès à la lecture publique

Une offre déséquilibrée ?

Atlas des bibliothèques territoriales, 2024
<https://hal.science/halshs-04444109v1>

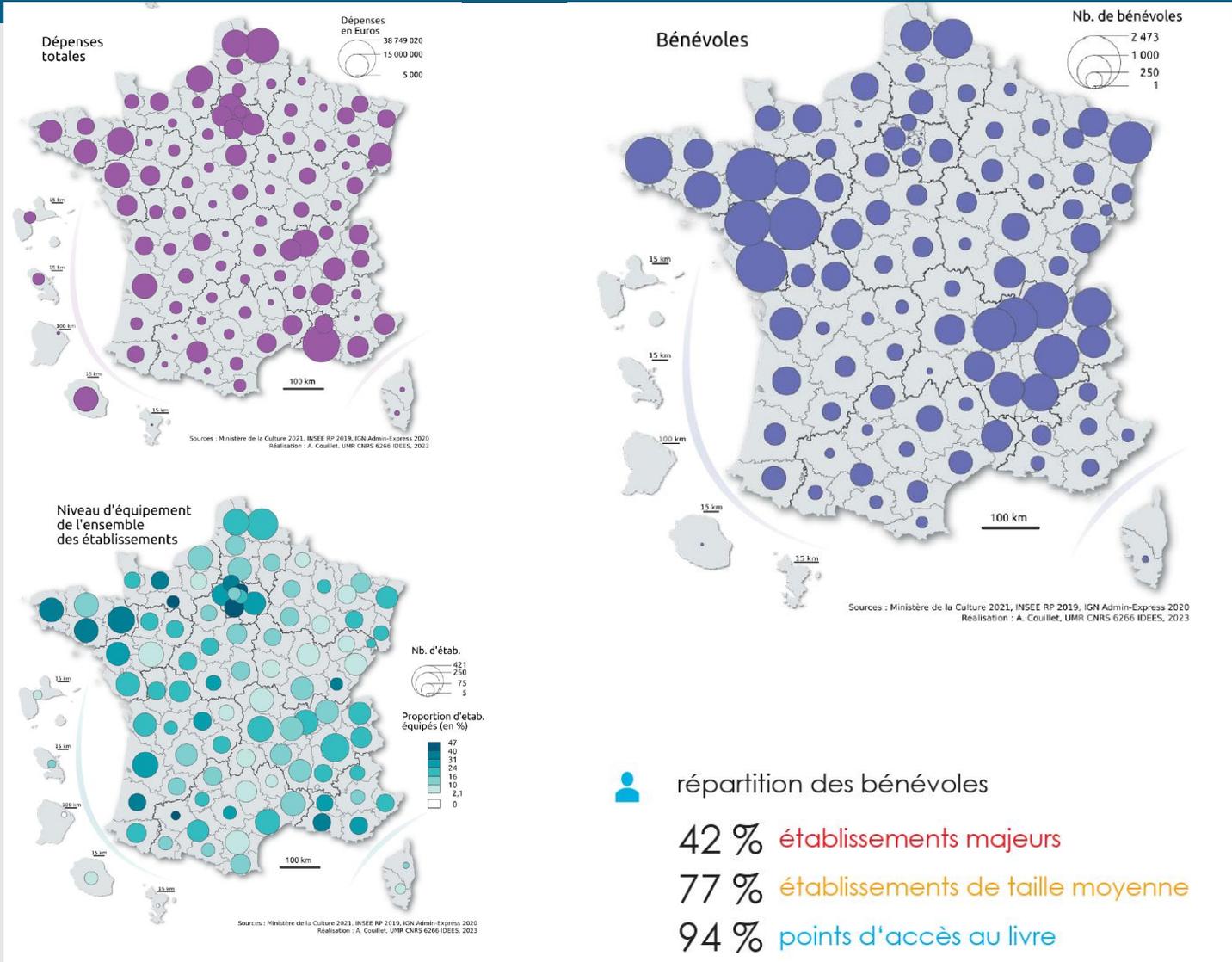
Pourtant, des inégalités :

- temps d'accès en moins de 10 minutes à une bibliothèque... et contexte démographique
- temps d'ouverture très inférieur en contexte rural
- Des moyens très différenciés, un bénévolat très actif mais inégal selon les régions

Bénévolat

36 % 
Urbain

88 % 
Rural



répartition des bénévoles

42 % établissements majeurs

77 % établissements de taille moyenne

94 % points d'accès au livre

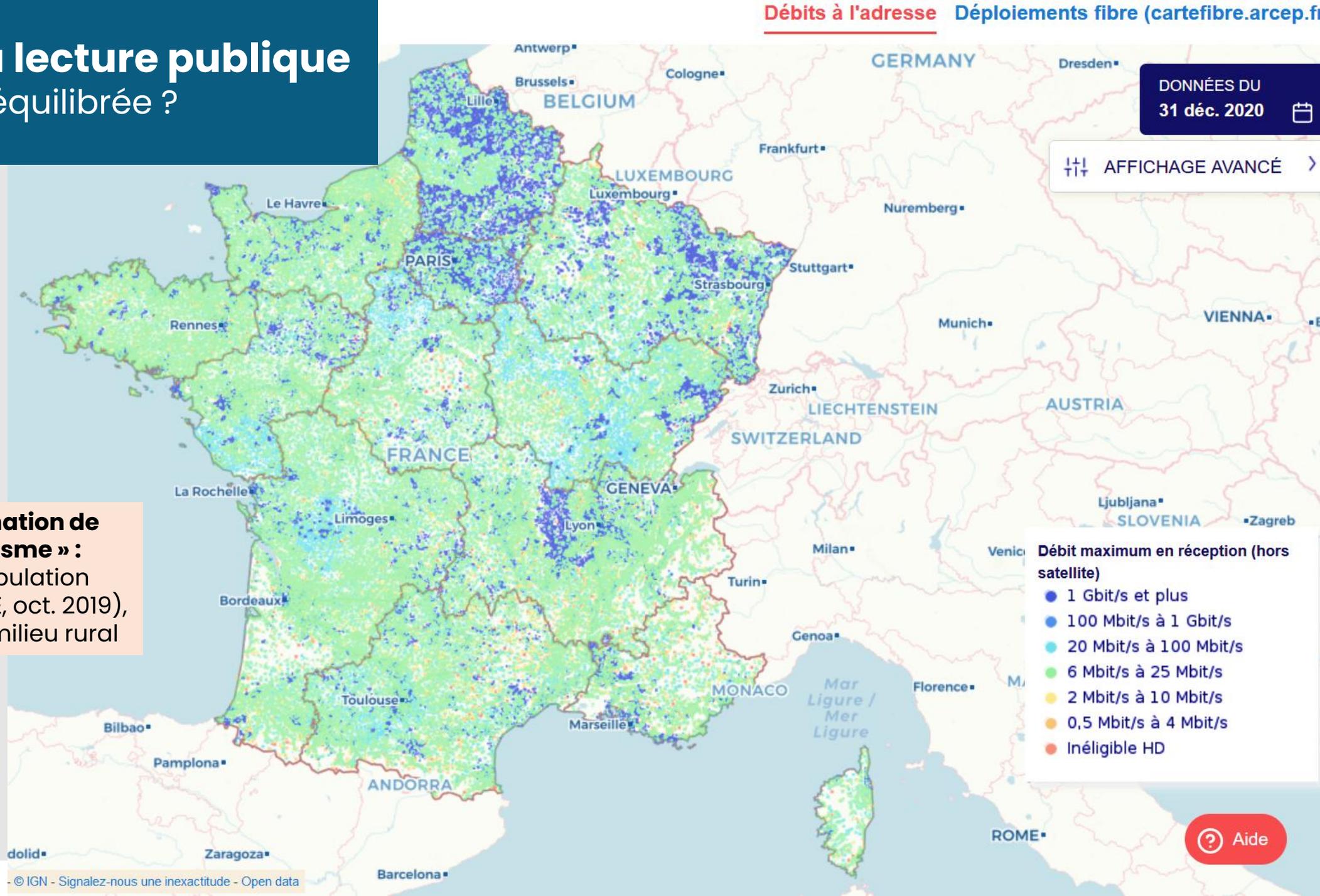
L'accès à la lecture publique

Une offre déséquilibrée ?

L'accès aux ressources en ligne : attention aux **taux de couverture** (ARCEP)

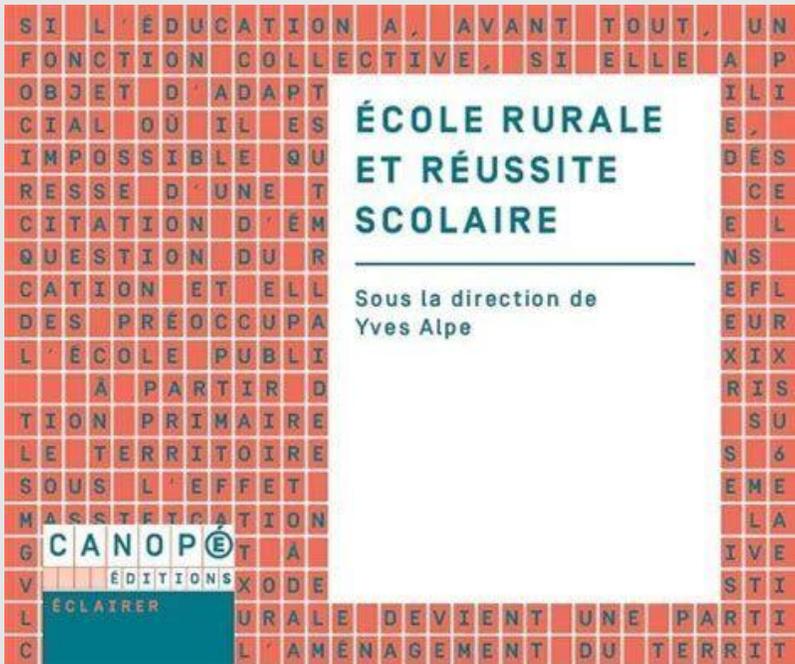
+ sous-estimation de « l'illectronisme » :
17% de la population française (INSEE, oct. 2019), plutôt 30% en milieu rural

Attention au mythe du rattrapage technique



L'accès à la lecture publique

Force des biais socio-économiques

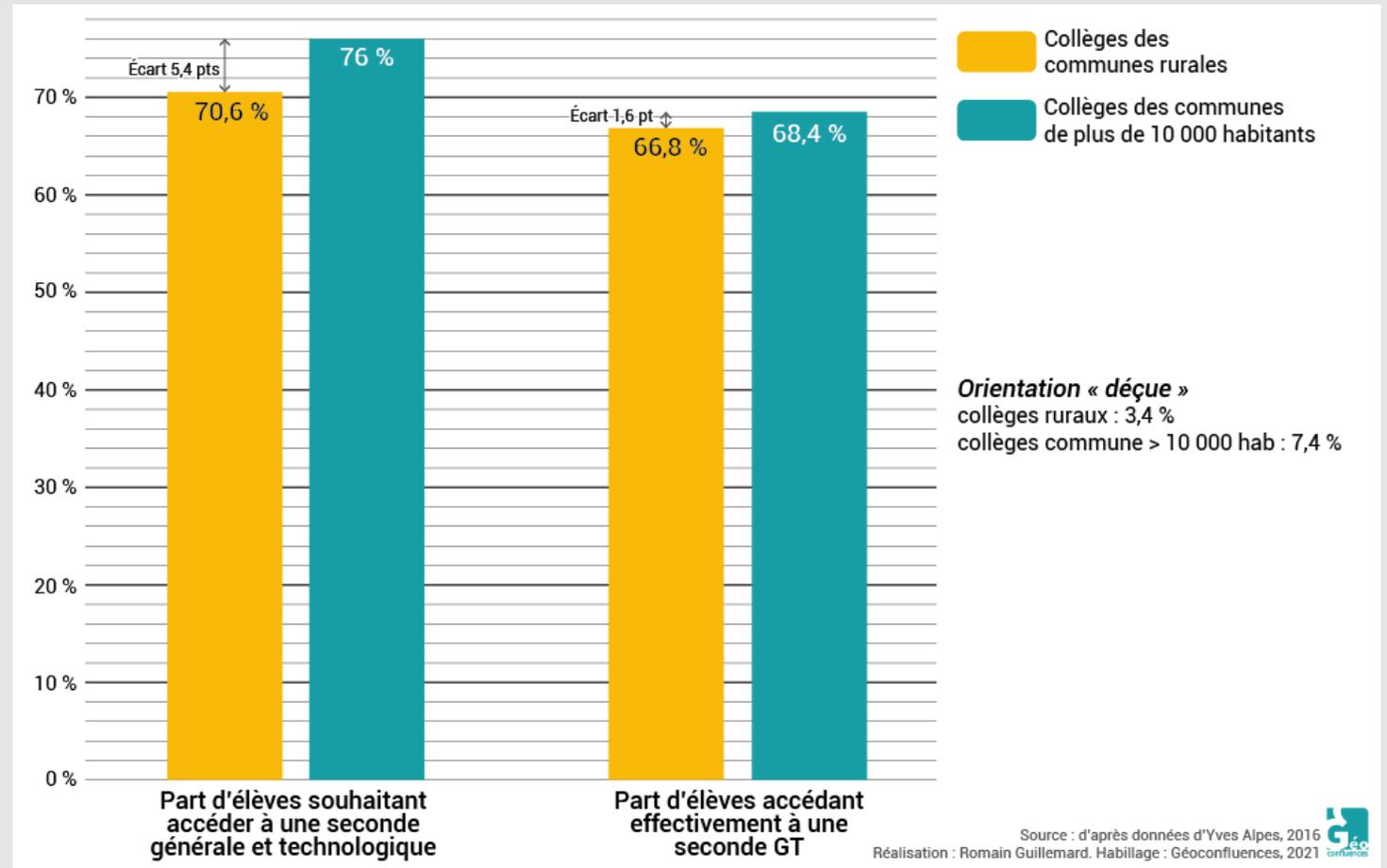


En parallèle, **décrochage de niveau dans le secondaire**

présence d'un **symptôme d'auto-censure** pour les jeunes ruraux (Alpe, 2001 ; 2006 / OER, 1999 ; Oeuvarard, 1989)

Alpe (dir.), 2016

Guillemard, *Géoconfluences*, 2020



ESPI

LABORATOIRE
RESEARCH
IN REAL ESTATE



2. (Ré)évaluer la valeur de la proximité

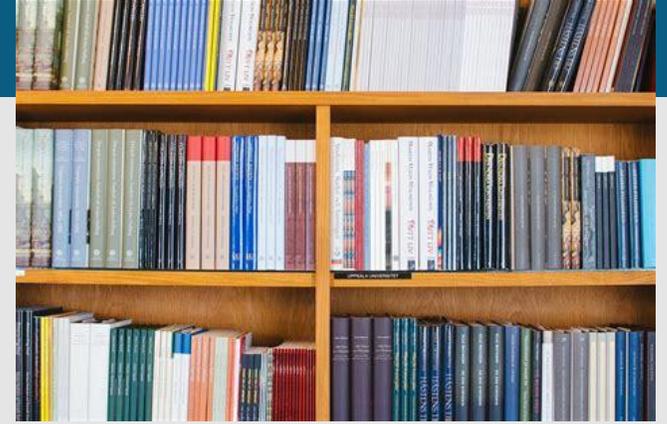


Réévaluer la valeur de la proximité

La distance vécue

La distance : une notion multifactorielle

« garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture » (Art. L. 310-1 A du Code du patrimoine / Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique).



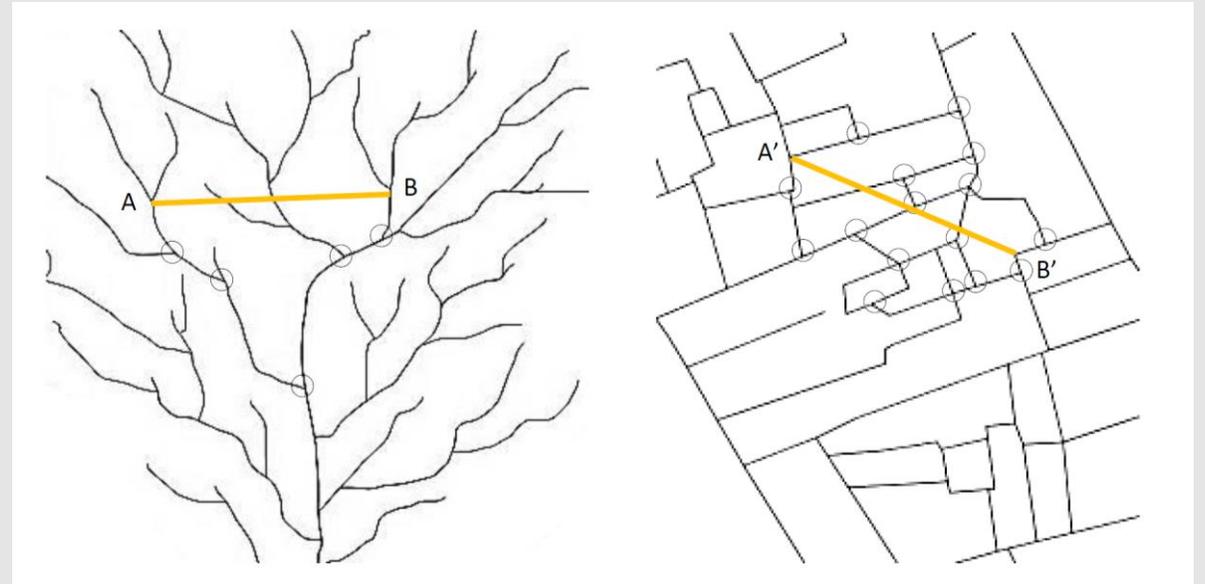
Depraz, 2020

→ la distance n'est pas homogène. C'est aussi une **perception** (distance euclidienne, distance-temps, distance vécue ou perçue)

→ Ecart des potentialités d'un même réseau :

- distance de Manhattan (d'après Minkowski)
- réseau viaire arborescent (Alexander, 1965)
- espace « chiffonné » (L'Hostis, 2003)

→ Notion de **motilité** (Kaufmann, 2007): capacité à se déplacer.

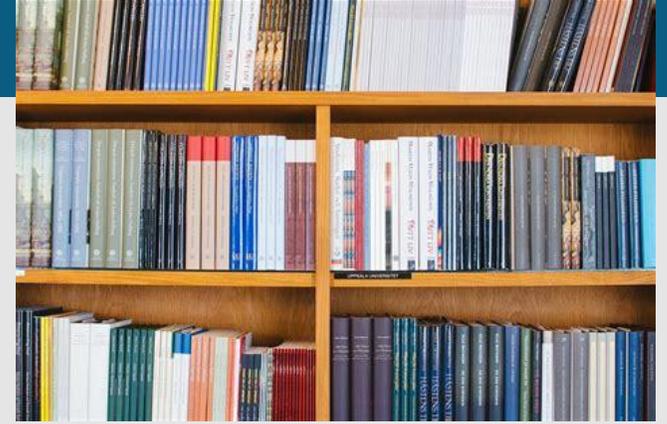


Réévaluer la valeur de la proximité

La potentialité des lieux

L'importance du ressenti social

« Les bibliothèques départementales ont pour missions (de) renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture » (Art. L. 330-2 du Code du patrimoine / Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique).

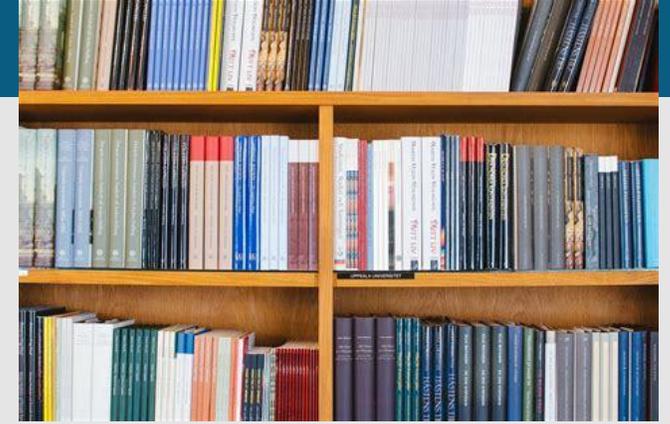


- ➔ La logique de proximité, évaluée à l'aune des pratiques de l'espace, n'est pas forcément liée à la fréquence objective de recours à un service, ou de fréquentation d'un lieu. Elle constitue **la représentation habituelle d'une potentialité**, c'est-à-dire le sentiment d'avoir la possibilité d'accéder facilement à un service, d'en être proche, que l'on en soit usager fréquent ou non (Abric, 1994 ; Louviere et al., 2000 ; Kaufmann, 2000 ; Carpentier-Postel, 2017 : 47).
- ➔ Pour un habitant de l'espace rural, ce n'est pas ainsi la fréquence du recours aux soins qui détermine la présence d'un médecin ou d'un service de santé, mais bien la certitude de pouvoir y accéder rapidement en cas de nécessité. Il en va de même pour la plupart des services et biens intermédiaires ou rares : la proximité est définie par le **sentiment de libre recours aux biens** ; c'est un potentiel social.

Réévaluer la valeur de la proximité

Notion de service « sociosystémique » (Depraz, 2020)

La valeur non-monnaire du service de lecture publique



Les bibliothèques « facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap (...), contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme (et) visent à garantir la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels » (Art. L. 310-1 A du Code du patrimoine / Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique). :

- une fonction d'information et **d'apprentissage social**, lorsque l'agent profite de l'échange pour transmettre une innovation administrative, une évolution économique en cours ou forme l'utilisateur à la manipulation d'une technologie mal connue, etc. ;
- une **fonction phatique**, c'est-à-dire le maintien d'un simple lien social pour les personnes isolées, qui ont ainsi la possibilité de rencontrer quelqu'un au quotidien, tout comme la fréquentation d'un coiffeur ou d'un boulanger peut aller au-delà du simple service produit ;
- une **fonction représentationnelle**, lorsque l'agent ou l'acteur local assure, par sa présence, la cohésion du groupe social local et peut en porter, le cas échéant, les attentes de ce groupe vers d'autres échelons territoriaux. C'est le cas bien évidemment des élus de proximité, mais aussi des agents des services locaux, des acteurs associatifs, etc.

ESPI

LABORATOIRE
RESEARCH
IN REAL ESTATE



3. Quelle attractivité territoriale de et par la lecture publique?



Quelle attractivité pour la lecture publique ?

Jouer sur la multifonctionnalité

Le (dernier?) lieu public par excellence

« L'accès aux bibliothèques municipales et intercommunales est libre ». « L'accès aux bibliothèques municipales et intercommunales et la consultation sur place de leurs collections sont gratuits » (Art. L320-3 & 4 du Code du patrimoine // Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques...).

- Un couplage bienvenu entre offre de services (mission locale, Maison France Services, etc.)
- Des services informels (café, photocopies, aide aux démarches administratives, un tiers-lieu pour le travail, etc.)
- De l'événementiel (expositions, concours, lectures publiques, animations pour enfants et personnes âgées)
- La bibliothèque hors les murs (bibliobus, arbres à livres, etc.)
- Voire... un partenariat public-privé (cf. cas de La Poste), adapté aux horaires des navetteurs ?



Quelle attractivité pour la lecture publique ?

Trouver la juste échelle

Centraliser et professionnaliser le service ?

« Les agents travaillant dans les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements présentent des qualifications professionnelles nécessaires » et les BDP « contribue(nt) à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements (Art. L310-7 & L330-2 du Code du patrimoine / Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021)



- ➔ Mutualisation de coûts, croissance en qualification, enrichissement de l'offre commune, et réduction de la complexité de la coordination territoriale ;
- ➔ Aussi des illusions de la fusion : « effet-zoo » (Oates, 1988), accroissement de l'hétérogénéité des préférences, moindre adéquation de l'offre à la demande ;
- ➔ Effacement d'un grand nombre d'acteurs impliqués dans ces institutions (élus locaux, bénévoles associatifs), mise à distance perçue = coût sociosystémique ;
- ➔ Des coûts non-monétaires à compenser par des formes d'accompagnement payantes : plus d'agents

Eloignement et professionnalisation de l'accompagnement de la vie locale = impact financier, impact socio-systémique et effet sur le sentiment de proximité territoriale ➔ **penser les politiques publiques en coût global.**

Quelle attractivité pour la lecture publique ?

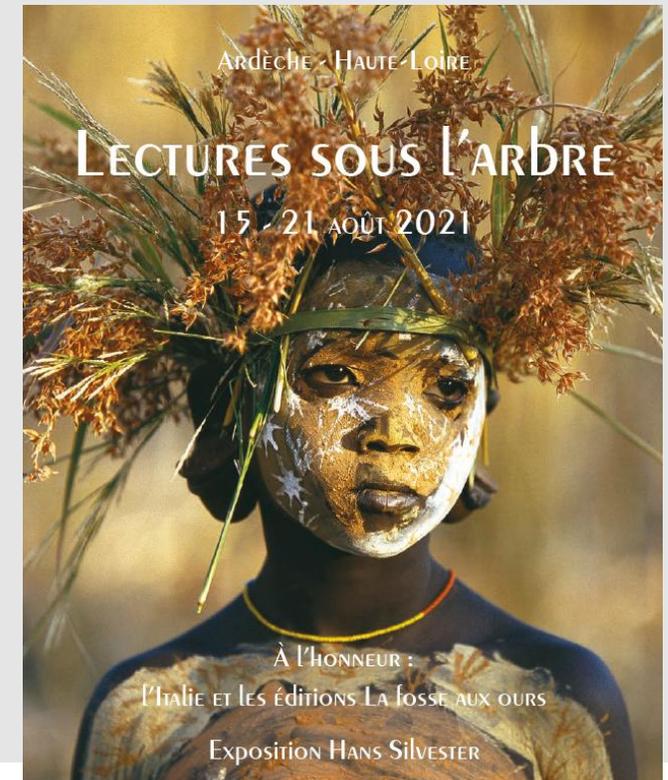
Jouer sur le festif

Une mission sociale de cohésion rurale

« Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics ». « Elles présentent également leurs partenariats avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux » (Art. L310-1A et L310-6 du Code du patrimoine / Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021)

- Atteindre de nouveaux publics / dépasser l'appréhension du travail de lecture par un accès différent au contenu ;
- Contribuer au vivre ensemble (cf. fonction sociosystémique) : principe de plaisir et gratuité ;
- Un élément des politiques de développement local : base résidentielle de l'économie rurale.

une « mise en scène de l'image identitaire » de communautés « solidaires et unifiées », un lien du local au global, de l'urbain au rural (Di Méo, 2005)



Quelques références bibliographiques

Ruralité, services et équilibres territoriaux

- Abric, J. C. (1994). Pratiques sociales, représentations sociales. *Pratiques sociales et représentations*, PUF, p. 217-238.
- Alexander, C. (1965). A city is not a tree. *Ekistics*, 139, 344-348.
- Alpe, Y., Barthes, A., & Champollion, P. (2016). *École rurale et réussite scolaire*. Ed. Canopé.
- Aubert, F., Breuillé, M. L., & Piguet, V. (2016). Quelle place pour les espaces ruraux dans le millefeuille territorial?. In *Campagnes contemporaines* (pp. 117-128). Éd. Quæ.
- Carpentier-Postel, S. (2017). *Pour une approche comportementale de l'espace géographique: Applications et perspectives dans l'étude des mobilités quotidiennes et résidentielles en milieu urbain*. Thèse de doctorat, U. d'Avignon.
- Depraz, S. (2020). *Justice spatiale et ruralité*. Mémoire d'HDR, sous HAL : <https://hal.science/tel-03201235/>
- Depraz, S. (2017). *La France des marges. Géographie des espaces autres*. Ed. Armand Colin.
- Di Méo, G. (2005). Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques. In *Annales de géographie* (No. 3, pp. 227-243).
- Kaufmann, V. (2007). La motilité: une notion clé pour revisiter l'urbain? *Enjeux de la sociologie urbaine*, 171.
- L'Hostis, A. (2003). De l'Espace contracté à l'espace chiffonné: Apports de l'animation à la cartographie en relief des distances-temps modifiées par les réseaux de transport rapides. *Revue internationale de Géomatique*, (13), 69-80.
- Lucchini F., Jordan L. (2024). *Atlas des bibliothèques territoriales*, sous HAL : <https://hal.science/halshs-04444109v1>
- Oates, W. E. (1988). On the measurement of congestion in the provision of local public goods. *Journal of Urban Economics*, 24(1), 85-94.
- Rawls, J., & Audard, C. (1987). *Théorie de la justice*. Ed. du Seuil.

Merci pour votre attention!

www.groupe-espi.fr



ESPI FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN